

## *Déplacer la hâte*

Dominique Pasco

Au CPCT, temporalité et gratuité sont les principes au cœur du dispositif, le temps y est introduit comme fonction logique. À ce titre et tel que Lacan le conçoit, il se décline selon trois temps : l'instant de voir, le temps pour comprendre, le moment de conclure<sup>1</sup>. Ce découpage logique n'a rien à voir avec la durée de la montre. Lacan décline ces modulations du temps<sup>2</sup> à partir du sophisme des trois prisonniers à lire dans ses *Écrits* : « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée ». Il étudie la genèse du mouvement mis en œuvre par les sujets pour prendre une décision qui vaudra comme acte, et le déconstruit selon trois temps repérables car scandés par des temps d'arrêt. Il saisit « dans la modulation du temps la fonction même par où chacun de ces moments, dans le passage au suivant s'y résorbe, seul subsistant le dernier qui les absorbe<sup>3</sup> » (dans la conclusion, l'acte). Au CPCT, la consultation A comporte elle aussi, dans sa structure, les trois temps logiques lisibles dans les dire du sujet.

Au CPCT, point de cure, mais un traitement à durée limitée avec un nombre de séances comptabilisé connu *a priori*. Dès lors, la fonction logique du temps devient un ressort essentiel, opérateur logique contribuant à servir la visée du traitement. Si susciter l'entrée dans le discours analytique et faire le pari de l'émergence du sujet de l'inconscient et/ou de l'entame de la jouissance est l'un des enjeux du traitement, il relève de la responsabilité du consultant du groupe A comme acte de décider l'entrée. Il s'agit de cerner si oui ou non, la rencontre dans le cadre de ce dispositif – où le transfert va vers l'institution - sera possible et aura une utilité pour le sujet, « fera du bien ou du mal<sup>4</sup> ».

Le cas exposé est celui d'une jeune femme dont le traitement est terminé. Nous l'avons reçu lors d'une consultation A, unique, au cours de laquelle, nous avons fait le pari d'un possible traitement. Nous proposons de relire cette première consultation, les signes discrets alors repérés et certains signifiants maîtres isolés, à l'aune de ce qui s'est produit au cours de son traitement.

### *L'instant de voir*

Suite à de « brillantes » études universitaires, Lara intègre un poste à responsabilité. Un parcours sans fautes pour celle qui dit avoir « le goût des lettres », accorder de l'importance au fait de « briller scolairement et d'atteindre l'excellence ». Or rapidement, elle quitte son poste pour s'orienter vers le spectacle. Depuis son choix de s'exposer sur la scène, son trajet n'est plus aussi brillant ; elle accumule les échecs. Son style de vie s'est précarisé, elle dépend de nouveau financièrement de ses parents.

Elle s'adresse au CPCT sur le mode de l'urgence subjective alors que son amoureux du moment vient de la quitter, lui reprochant sa jalousie. Elle veut parler de ses déboires professionnels qui lui demeurent énigmatiques. Cependant, elle n'élabore pas de question, mais construit plutôt une réponse : elle serait devenue artiste « trop tard ». Pourquoi recourt-elle à une référence à l'âge ? Est-ce une façon d'éviter toute subjectivation ou de se dérober ? Ou bien est-ce une trouvaille du sujet pour pallier l'impossible dialectisation ? Dès lors, la prudence du clinicien s'impose vis-à-vis d'une interprétation possible du côté du sens.

---

<sup>1</sup> Lacan Jacques, « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée, Un nouveau sophisme » (1945), *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 204.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Miller Jacques-Alain, « Les contre-indications au traitement psychanalytique », *Mental* n° 5, 1998, p. 13-14.

C'est aussi en termes de ratage qu'elle aborde un autre pan de ce qui la fait souffrir : la gémellité. Elle en fait la cause de son mal-être. En parler déchaîne la métonymie de ses associations, sans qu'un quelconque effet de signification puisse faire office de point de capiton. Une agressivité sans borne se déchaîne. Le registre imaginaire prévaut sur le symbolique.

### ***Le temps pour comprendre***

Le consultant A précipite ses interventions pour élucider le rapport du sujet à la parole et vérifier l'opportunité d'un traitement au CPCT : il tente de creuser un écart dans sa relation au double inversé - sa sœur jumelle- pour alléger mais l'effet n'est pas celui escompté, le déchaînement des signifiants se poursuit et dévoile la tendance mortifère qui lui est attachée : « la gémellité me ronge », dit-elle. Afin de tamponner cette pente, le consultant réoriente la conversation et interroge le sujet sur ses attentes vis-à-vis du CPCT ? C'est alors qu'elle peut parler de ce qu'elle nomme « ses angoisses de mort » et les préciser elles touchent au corps, au registre imaginaire. D'être adressé à un Autre qui accuse réception suscite ses effets d'apaisement. Par contre, ce dont ressort cette « angoisse » ne s'éclairera qu'au moment du traitement avec ses 16 séances, à l'occasion d'un événement de corps qui en révèle la teneur.

### ***La hâte sur le temps de comprendre***

À son doute sur la pertinence du choix de devenir artiste « trop tard », elle trouve une solution dès la première consultation : elle avait « envie d'écrire ». Le traitement la soutiendra dans cette entreprise en prêtant attention à ses trouvailles qui auront des effets d'arrimage et feront bord à une pulsion de mort débridée.

Dès cette première consultation, il s'agit aussi de ne pas laisser libre cours au déferlement des signifiants afin que le sujet reparte plus apaisé. C'est pourquoi, il y a une hâte à comprendre pour le consultant, une nécessité de précipiter le temps de comprendre vers le moment de conclure l'entrée possible. Serge Cottet précise bien cette opération spécifique : « la pratique au CPCT implique un bricolage du temps logique, [...] un raccourcissement du temps pour comprendre, un déplacement de la hâte sur le temps pour comprendre alors que « c'est avec la hâte à conclure que le concept est à la bonne place. »<sup>5</sup>

Nous avons évité d'arrêter la consultation A sur la question de la gémellité qui la précipitait sur une pente mortifère et nous avons conclu sur sa propre formalisation des conditions du transfert. Elles concernent le temps, non pas le temps logique, mais le temps compté du CPCT : « la durée correspond au temps dont je dispose avant de partir en résidence. ». Sa formule désigne un transfert au dispositif, en l'occurrence sa temporalité, et non pas un transfert au sujet supposé savoir. Voilà à partir de quoi ce sujet peut s'arrimer un peu à l'Autre en s'engageant dans un traitement par la parole. Ce temps du CPCT pour dire pourrait lui permettre de traiter, modestement certes, et selon un usage logique du symbolique, sa précarité subjective avant de repartir.

### ***Pour conclure,***

L'issue du traitement confirmera la pertinence du pari. Le consultant B qui a assuré le traitement a soutenu « les trouvailles de Lara » dont l'écriture, et confirme leurs effets d'apaisement.

---

<sup>5</sup> « Un bricolage du temps logique », l'Hebdo-blog n°71, extrait de l'intervention de S. Cottet lors du 2e Rendez-vous clinique du CPCT-Paris samedi 9 avril 2016, Un traitement qui compte, consacré au temps pour comprendre.